

Alsace Nature : « L'ONF doit rester un service public »

le 05/03/2011 à 00:00



Pour préserver la biodiversité, la qualité des sols, de l'eau, de l'air, une partie de la forêt doit demeurer inexploitée.
Archives T. Gachon

Stéphane Giraud, vous êtes directeur d'Alsace Nature. Privatiser la gestion des forêts publiques, est-ce une bonne idée ?

Non, pas du tout. L'ONF est un système qui fonctionne à condition de lui en donner les moyens. L'ONF doit rester un service public et garantir une vision cohérente de la gestion des forêts. Le risque aujourd'hui, c'est d'appliquer à la forêt le mode intensif agricole. Un risque d'autant plus important en Alsace où 75 % des forêts sont publiques.

Pourtant, le Grenelle de l'environnement prévoit de produire plus tout en préservant la biodiversité.

L'enjeu est énorme. Face à l'intensification des prélèvements, au rajeunissement des forêts, à la pression industrielle, Alsace Nature demande qu'un pourcentage de forêts publiques reste non exploité pour préserver la biodiversité. Ces îlots de sénescence doivent être régulièrement répartis sur le territoire pour assurer une continuité des secteurs préservés. Dans les forêts exploitées, il faut privilégier les très gros bois et avoir des durées d'exploitation longue, étendre les futaies irrégulières. Avec des espèces autochtones qui s'adaptent au changement climatique.

La mécanisation et l'automatisation représentent un danger croissant pour les sols. Il faut limiter le tonnage des engins forestiers.

La tendance à faire entrer les petits propriétaires privés dans la logique industrielle pose question. Leurs parcelles non exploitées constituent des refuges de biodiversité. Il serait opportun que la Région favorise des petites scieries de proximité pour que ces bois puissent être valorisés localement.

Les dérives productivistes s'annoncent aussi dans le développement de la filière bois-énergie. Il ne faut pas faire table rase lors des abattages mais laisser des déchets de coupe qui font la qualité des sols. Il ne faut pas autoriser les grosses unités de biomasse sans commune mesure avec les disponibilités locales de bois, qui empêchent la réalisation des petits projets et exigent des transports de bois d'une région à l'autre.